

Rapport d'activité de la Commission Environnement de la Société mycologique de France pour l'année 2003

Régis Courtecuisse
Coordinateur

L'année 2003, première année d'activité effective de la commission, a vu quelques axes structurants se mettre en place, au sein de la commission. Quelques tentatives d'actions concrètes ont résulté de cette mise en place ; certaines n'ont pas été couronnées du succès escompté, pour le moment, mais le travail se poursuivra, dans l'espoir de meilleurs résultats (au moins sur le plan administratif) en 2004.

La mise en place de pôles d'activités de ce type prend beaucoup de temps : il faut organiser les compétences et les responsabilités des membres de la commission, rechercher des interlocuteurs institutionnels et se faire connaître auprès d'eux, répondre éventuellement à des appels d'offres concernant des thèmes de recherche compatibles, acquérir un statut et une légitimité dans le profil concerné vis-à-vis des partenaires potentiels...

D'autre part, une partie des activités initiales de la commission ont été menées en collaboration avec Michel Hairaud, chargé de mission pour le développement de la S.M.F. Le départ de Michel entraîne également quelques difficultés momentanées dans la poursuite de cette structuration.

Les membres actuels de la commission, outre le coordinateur (Régis Courtecuisse), sont :

Gilles Corriol, Alain Delannoy, Guy Durrieu, Jean-Pierre Fombeur, Jacques Guinberteau, Jean-Paul Maurice, Pierre-Arthur Moreau, Gérard Tassi.

Dans l'état actuel des choses, on peut présenter les éléments suivants :

1) Thématique « Aulnaies »

Proposée par Pierre-Arthur Moreau, l'idée d'étudier la fonge des aulnaies s'est intégrée à un projet collégial, sous la responsabilité scientifique de Monique Gardes (université de Toulouse) et avec la participation de Bart Buyck (muséum national d'histoire naturelle) et de moi-même (université de Lille 2) ; ce projet a été soumis, en réponse à un appel d'offre du BRG (Bureau des Ressources Génétiques). Cette candidature n'a malheureusement pas été retenue. Notons qu'aucun des dossiers mycologiques ayant été envoyés en réponse à cet appel d'offre n'a été retenu, ce qui montre peut-être que les instituts ou organismes de recherches ne sont pas encore familiarisés avec la volonté des mycologues de travailler dans ce type d'action concertée.

Malgré cet échec, les travaux se sont déroulés sur une base de bénévolat, au sein de la SMF, en collaboration avec de nombreux collègues, issus de toutes les régions de France. Pierre-Arthur Moreau a animé ce groupe de travail de manière très active et les résultats accumulés sur cette première année sont très importants (voir <http://projet.aulnaies.free.fr/>) ; il effectuera un compte-rendu de ces travaux lors de l'assemblée générale de notre société.

2) Thématique « réglementation »

Cette thématique est plus particulièrement suivie, au sein de la commission, par Jean-Pierre Fombeur. Des contacts ont été pris, en particulier avec la DGCCRF (Direction générale de la consommation de la concurrence et de la répression des fraudes), dans le domaine de la réglementation de la vente des champignons (ce domaine, apparemment étranger à la commission, relève néanmoins, dans certains cas, de protection d'espèces rares ou menacées et de leurs biotopes).

Là encore, les démarches à entreprendre sont de longue haleine ; les fruits de ces contacts seront probablement récoltés dans les prochaines années.

3) Représentation mycologique dans les instances officielles de protection de l'environnement.

A – Michel Hairaud avait entrepris une enquête auprès des différentes DIREN, pour connaître la participation de mycologues dans les CSRPN (Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel), au niveau des différentes régions françaises. Un certain nombre (faible)

de réponses ont été reçues, ce qui donne, en complétant par les informations reçues des mycologues eux-mêmes, la liste suivante :

Alsace : pas de réponse.
Aquitaine : Jacques Guinberteau.
Auvergne : pas de réponse.
Bourgogne : pas de réponse.
Bretagne : Daniel Réaudin.
Centre : Gaston Garnier mais ne souhaite pas être reconduit à ce poste. Pas de remplaçant nommé pour le moment mais demande en cours (Albert Péricouche).
Champagne-Ardenne : pas de réponse.
Charentes – Poitou : pas de réponse.
Corse : pas de réponse.
Franche-Comté : Michel Caillet et Joël Simeray (renouvellement en cours).
Île-de-France : pas de mycologue au CSRPN.
Languedoc-Roussillon : pas de réponse.
Limousin : pas de réponse.
Lorraine : Jean-Paul Maurice.
Midi-Pyrénées : Gilles Corriol.
Nord – Pas-de-Calais : Régis Courtecuisse.
Basse-Normandie : Jean-Philippe Rioult.
Haute-Normandie : Jean-Claude Malaval (mais à remplacer en raison de son déménagement).
Pays de la Loire : Gilbert Ouvrard.
Picardie : pas de mycologue au CSRPN.
Provence – Alpes – Côte d’Azur : pas de mycologue au CSRPN.
Rhône-Alpes : pas de mycologue au CSRPN.

Certaines des réponses reçues, même si nos collègues sont manifestement rares dans cette structure, se sont montrées très positives, par une reconnaissance du travail effectué par les mycologues. L’une d’entre elles comportait même une demande de suggestions pour le remplacement d’un mycologue ayant quitté sa région. Quelques formules conclusives portaient également des souhaits de réussite pour la commission.

Il semble donc important de poursuivre, en 2004, ces contacts préliminaires et d’informer les DIREN de nos activités dans les différentes régions.

D’ailleurs, il n’est pas certain que la liste ci-dessus soit complète car certains amis botanistes, présents dans les CSRPN de différentes régions, pourraient également afficher des compétences mycologiques. Cela sera vérifié dans le courant de 2004.

B – Il avait également été question d’envisager la participation d’un mycologue au sein du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature), dépendant du MEDD (Ministère de l’écologie et du développement durable). R. Courtecuisse vient de faire acte de candidature spontanée auprès de Mr. Jean-Marc Michel, chef de la DNP (Direction de la Nature et des Paysages au MEDD). Le résultat de cette démarche ne sera probablement pas connu rapidement mais il est déjà important que la volonté des mycologues à s’impliquer dans ce type de structure soit clairement affichée.

4) Entreprises individuelles ou professionnelles entreprises par des membres de la commission.

Quelques initiatives ou travaux entrepris, soit à titre personnel, soit dans le cadre professionnel, par certains des membres de la commission, peuvent également être évoqués ici.

Je pense en particulier à l’inventaire mycologique de la région Midi-Pyrénées et à la liste rouge des espèces de champignons menacés de cette même région, coordonné par G. Corriol

au Conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées. Ce projet complètera très utilement le réseau déjà mis en place dans plusieurs régions françaises.